

UNION des DÉMOCRATES
MUSULMANS FRANÇAIS



LE RAPPORT SUR LES **VIOLENCES**

POLICIÈRES

La gestion opaque des violences policières par les gouvernements successifs, marquée par le tabou, le déni ou minimisant cette réalité, n'est pas digne de notre démocratie.



Les violences policières sont une plaie au sein de nos institutions. Le fait de minimiser cette situation en prétextant qu'il ne faut pas généraliser ces comportements, ne permet pas d'apporter des solutions sérieuses pour endiguer ce fléau !



Une véritable politique de formation, de recrutement, d'encadrement, de suivi et de contrôle est une nécessité.

UNION DES DÉMOCRATES MUSULMANS FRANÇAIS



PARTI-UDMF.FR



**PARCE QUE LES
VIOLENCES POLICIÈRES
FONT PARTIE DE NOTRE
QUOTIDIEN ET DE NOTRE
HISTOIRE**

**NOUS AVONS UN RÔLE À JOUER POUR
COMBATTRE CE FLÉAU**



SUIVEZ-NOUS SUR





CONTEXTE

Régulièrement, nous assistons en France, à une forme de tabou sur la question des violences policières. Un fléau que cherchent à minimiser et atténuer les politiques qui ont certes besoin de cet arsenal sécuritaire lors de contestations sociales et de soulèvements populaires de plus en plus fréquents dans notre pays.

Les violences policières sont caractérisées par : les menaces, la privation de liberté arbitraire, le traitement dégradant, l'harcèlement, les contrôles à caractère discriminatoire, les propos racistes, l'abus de pouvoir, l'agressivité et les intimidations. Il s'agit de l'usage non nécessaire ou excessif de la force contre la population.

Depuis la présidence de Nicolas Sarkozy à François Hollande en passant par celle d'Emmanuel Macron, nous assistons à une augmentation constante du nombre de morts, de mutilés et de blessés causés par la police et en très forte augmentation en comparaison avec les autres pays d'Europe occidentale. **Et pourtant, les pouvoirs publics, par la voie de la police, ont pourtant le devoir de faire tout leur possible pour respecter et protéger le droit à la vie.**

Après l'instauration de l'état d'urgence en France en 2015, la police a procédé à des milliers d'opérations et d'arrestations à domicile clairement à caractère discriminatoire puisque ciblant principalement des personnes musulmanes. Des policiers ont ainsi fait irruption dans des mosquées, enfoncé des portes et parfois menotté des parents ou pointé des armes à feu sur elles sous les yeux de leurs enfants. Une sélection réalisée sur la base de la délation et de la croyance religieuse des personnes ciblées.

En légiférant à tour de bras sur les questions de sécurité et des libertés, Emmanuel Macron n'a fait que poursuivre la spirale sécuritaire entamée avant son arrivée. **La France a passé la moitié du quinquennat Macron sous un régime d'exception.** Les débordements et abus qui ont accompagné la loi dite sur le Séparatisme ont accentué les dérives autoritaires des forces de l'ordre sur des structures musulmanes. Les perquisitions abusives ont été réalisées même auprès de jeunes enfants et de jeunes élèves qui seront indéniablement marqués pour très longtemps.

Ces faits ne sont malheureusement pas une exception dans l'Histoire de notre pays. Les musulmans ont souvent été la cible de la police. Le massacre du 17 octobre 1961 par la police française, sous la directive de Maurice Papon, sur les maghrébins à Paris en est un triste exemple.



Durant, ce que l'on nomme « la guerre d'Algérie », les passages à tabac par la police de personnes originaires d'Afrique du Nord étaient une consigne largement appliquée et non un acte isolé.

Cette idéologie répressive, Post-coloniale, accompagne toujours l'encadrement et la formation de la corporation. L'idée de mater, de civiliser et d'en découdre avec ces « indigènes », « sauvageons » est profondément ancrée dans les logiciens. La preuve en est avec la surreprésentation des minorités ethniques parmi les victimes de ces violences policières.

Avec l'embrasement des émeutes de banlieues depuis 2005 engendré par la mort de Ziad et Bouna, nous constatons une continuité de ces pratiques. De la mort De Malik Oussekiné à Adama Traoré en passant par l'affaire du jeune Théo à Aulnay-sous-Bois ou récemment avec la mort du jeune Nahel tué d'une balle à bout portant par la police à Nanterre, les choses restent malheureusement inchangées.

Le déni de ces dérives et de ces violences policières ne permettent pas de poser les bonnes questions pour entamer des réformes en profondeur dans les forces de l'ordre.

LA RÉFORME DES MENTALITÉS AU SEIN DE LA CORPORATION

Aucune réforme ne sera possible tant que l'institution n'aura pas commencé à reconnaître ces dérives pour mieux les combattre.

Un véritable débat démocratique sur cette question doit, impérativement être inscrit dans l'agenda politique et cela doit commencer par l'analyse de ce phénomène pour changer les procédures et les mécanismes.

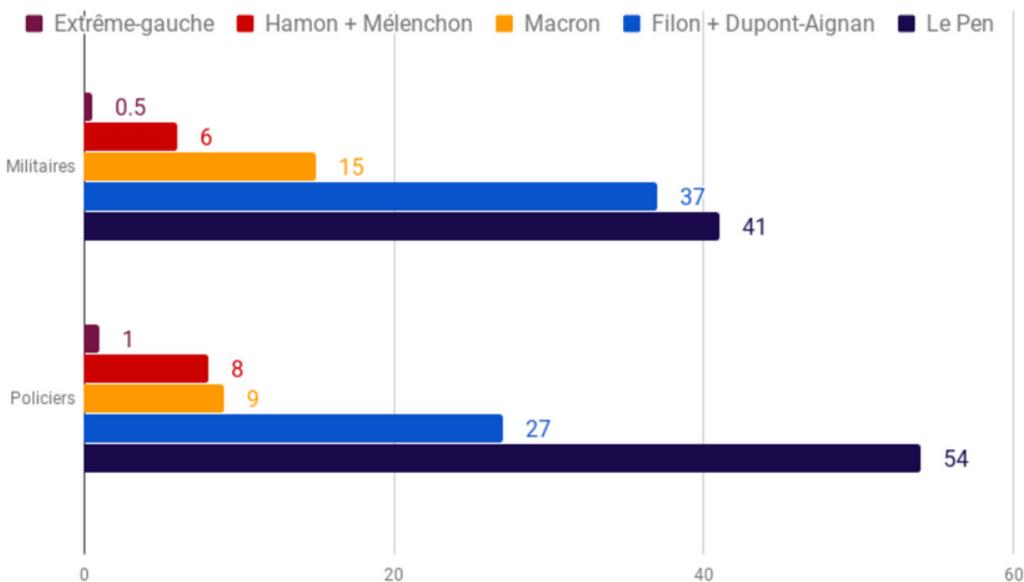
Nous savons que majoritairement, les policiers envoyés dans les quartiers dits difficiles sont de très jeunes recrues, issues de province et qui arrivent dans ces milieux avec un certain nombre d'idées reçues sur les habitants qui y vivent. Ces stéréotypes sont souvent largement entretenus dans les centres de formation et la tentation « de mater » ces jeunes de banlieue est parfois grande.

L'enquête électorale française du centre de recherche de Sciences « PoCevipof 2017 » réalisée auprès d'un échantillon représentatif de militaires (armée + gendarmerie) et de policiers, montre que la majorité de la corporation vote clairement en faveur des idées de l'extrême droite.



Vote au premier tour de la présidentielle de 2017 (en % de suffrages exprimés)

Source : Luc Rouban, enquête électorale française du Cevipof, 2017



LES CINQ AXES DE TRANSFORMATION MAJEURE

Nous avons identifié cinq points où devront s'opérer de nouvelles politiques d'organisation au sein des forces de l'ordre.

1/ Le recrutement

Souvent des comportements sont identifiés dès l'entretien d'embauche (motivation en phase avec des idées identitaires très prononcées). Ceci doit indéniablement est un critère de non sélection lors de cette première phase.

2/ L'encadrement

Les encadrants et responsables doivent être évalués par un comité indépendant sur les questions éthiques. Tous les cas considérés comme non conformes seront systématiquement remontés avec une obligation de formation ou de sanction.

3/ La formation

Dans les centres de formation, les questions éthiques et les valeurs Républicaines devront avoir une place centrale avec l'importance de préserver la vie des citoyens, par tous les moyens.



4/ La rémunération

Des indicateurs permettront, sur les questions éthiques, de percevoir des malus ou des bonus sur des périodes mesurables.

Toute personne ayant dénoncée les dérives de leurs collègues en fonction pourra bénéficier d'une prime sur salaire afin d'encourager et de généraliser cette vigilance.

5/ Le contrôle et sanction juridique de la police

L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) est l'organisme en charge des enquêtes internes au sein de la Police nationale française. Elle est responsable de l'examen des allégations de mauvaise conduite policière et de violations des droits de l'homme impliquant des membres de la police.

Or, l'IGPN est une structure interne de la Police nationale ce qui pose un problème quant à son impartialité. En effet, il est difficile d'assurer l'indépendance d'une telle institution qui enquête sur ses propres membres puisque l'IGPN est composée principalement de policiers en service actif ou en retraite. Cette proximité avec la police affecte clairement l'objectivité des enquêtes et la perception de l'indépendance de l'IGPN.

Voilà pourquoi un autre organisme, totalement indépendant, est indispensable pour exercer un réel contrôle objectif de la police.

La vidéo doit également être rendue obligatoire et non pas optionnelle pour toutes interventions. Si le décret n°2016-1860 du 23 décembre 2016 autorise les agents de la police nationale, les agents de la police municipale, les gendarmes et les sapeurs-pompier équipés de «caméras-piétons» à filmer en tous lieux, il est nécessaire aujourd'hui d'équiper tous les membres des forces de l'ordre et de rendre obligatoire son utilisation. Les images des policiers lors de l'évacuation du camp de migrants à la place de la République, celles des policiers passant à tabac Michel Zecler ou l'exécution du jeune Nahel par la police à Nanterre ont été précieuses pour instruire ces affaires. Elles contredisent toutes les premières versions rapportées par la police.

Enfin, pour ne plus reproduire ces abus, l'arsenal juridique doit être plus ferme en appliquant des sanctions lourdes et exemplaires à l'encontre de ceux qui salissent l'uniforme et ternissent l'image et le blason de la République.

UNION DES DÉMOCRATES MUSULMANS
FRANÇAIS

PROTÉGER ET SERVIR

**STOP À
L'IMPUNITÉ
DES VIOLENCES
POLICIÈRES.
BALANCE
TON POTE**



Les violences policières sont une plaie béante au sein de nos institutions. Le déni de ces pratiques n'est pas digne de la République.

Si tu as choisi de porter ce blason, ne laisse pas ceux qui, dans les rangs de la police, ternissent ces valeurs .

SUIVEZ-NOUS SUR

